

Le foncier agricole : les outils de régulation pour protéger et installer

Objectifs

Savoir utiliser les principaux outils de maîtrise du foncier agricole (contrôle des structures et SAFER) dans les situations rencontrées. Organiser une veille foncière.

Pré-requis

Aucun pré-requis nécessaire

Contenu

Matinée : Savoir mettre en œuvre les mécanismes de maîtrise foncière présentés par la SAFER

- Présentation de la journée, des intervenants et attentes des participants.
- Introduction (bref historique, organisation de la SAFER, missions).
- Lien entre SAFER et contrôle des structures.
- Intervention amiable et exercice du droit de préemption par la SAFER.
- Procédure d'attribution (appel à candidature, comité technique départemental, décision).
- Présentation de AGRIFONCIER et VIGIFRICHE. Les Contrats de Mise à Disposition.

Après - Midi : Etre en capacité d'utiliser les outils de régulation au bénéfice de l'installation.

Savoir organiser une veille foncière pour protéger les terres et favoriser l'installation, la transmission.

- Présentation du travail de l'ADEAR concernant l'accompagnement des candidats à l'installation. État des lieux des freins à l'installation sur le plan foncier.
 - Rôle et fonction des représentants syndicaux au comité technique départemental Safer et dans les commissions locales d'aménagement foncier.
 - Comment traiter les déclarations d'intention d'aliéner ?
 - Présentation de la procédure terres incultes.
 - Identifier les leviers pour la recherche de foncier - Mieux définir le rôle des correspondants locaux - Organiser une veille foncière en faveur de l'installation.
- Bilan de fin de formation.

Méthodes pédagogiques et moyens matériels : Présentation lors d'un exposé, questions-réponses, exemples de situation. Tour de table et synthèse. Documents synthétiques. Ateliers en sous groupe - Exposé, questions-réponses au fil du déroulement. Témoignages et échanges.

Un certificat de réalisation et un support pédagogiques seront délivrés en fin de formation.

Dates, lieux et intervenants

24 janv 2024

09:00 - 17:00 (7hrs)

Delta , 355 Rue Gérard Desargues,
11000 CARCASSONNE

Formatrice : Charlotte Petroff, accompagnatrice à l'installation, ADEAR 11.

Intervenante matinée : Ludivine Pollet : directrice Safer Aude

Animation : Olivier Lozat, animateur Maison Paysanne de l'Aude.

Co-organisateur(s)

Partenaire(s)



Financier(s)



Bulletin d'inscription

Nom et Prénom :

Courriel :

Téléphone :

Pour s'inscrire : merci de contacter le responsable de stage par téléphone, mail ou de renvoyer ce bulletin (ou mentions identiques sur papier libre), et éventuellement votre chèque. Toute inscription fait l'objet d'une confirmation écrite.

Infos complémentaires



Durée de la formation 1 jour(s)

Date limite d'inscription 15/01/2024

Tarifs

Frais pédagogique : 224€. Formation prise en charge pour les stagiaires éligibles VIVEA (dans la limite de l'enveloppe disponible). Non éligible VIVEA, nous contacter.

Plus de renseignements

Marie Coupet, responsable de stage.

mcoupet@mp11.fr

Maison Paysanne Aude

11 300 Limoux

Tel. 07 55 67 96 43

N° d'organisme de formation :

76110169011

Taux de satisfaction : (taux général 2022) 96.9%

Repas tiré du sac.



Modalités d'accès : Formation accessible aux personnes à mobilité réduite. Une autre situation de handicap ? Merci de nous contacter pour préparer votre accueil.